

<p style="text-align: center;">ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION (LGECO)</p>
--

Date : samedi 13 février 2021 14h20 à 17h30

Lieu : par visioconférence sur NUAG

Représentants des comités départementaux et des clubs :

Présents(es) :

Comité départemental 51 : Olivier GUENIN
Comité départemental 54 : Philippe POGU
Comité départemental 67 : Hubert BRELLMANN (à partir du vote numéro 4)
Comité départemental 68 : Bernard MORTELLIER
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT-GOSSET
5116 - Animation Sillery Orientation : Nathalie BOUCHE - Olivier GRANDCOING
5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE - Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville : Victoire LEMERCIER - Lucas CHAPELOT
5413 - CO Piennes : Daniel ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE (partiellement)
5703 - Tout Azimut Fameck : Thomas BOUSSER - Christian CHEVRIER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : Christophe VILLAR
6709 - Ski Club Barr : Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse : Mathieu HARNIST - Bruno CUNIN
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Elise REICH - Martine WEISS
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Lena KORCHAK - Franck COLIN
8807 - Loisir Orientation Sanchev : Patricia SOUVAIS - Jonathan GAPPE
8809 - Hautes Vosges Orientation : Yves DODIN
8812 - O'Zone 88 : Nathalie SAINT-SIMON
8813 - Terres d'O : Jean-Pierre GEROMEY

Absents(es) :

Comité départemental 57 : pas de représentant
0801 - Orientation Sportives de Charleville-Mézières : Dany ROSSINI excusé
5501 - SA Verdunois : pas de représentant
Membres associés : pas de représentant

Comité directeur LGECO :

Présents(es) :

Virginie BLUM - Claudie GREVET - Noëlle HERGEL - Chantal MAILLARD - Sylvie MARCHESIN -
Yves BOEHM - Vincent FREY - Georges MAHLER - Bernard LEMERCIER - Cyril JOLY

Autres présents(es) :

Céline LEMERCIER - Vincent MAYER - Xavier WACK

Autorités présentes :

Thierry VERMEERSCH membre du comité directeur de la fédération française de course d'orientation représentant Miche EDIAR président de la fédération française de course d'orientation.

Ordre du jour :

1. Ouverture assemblée générale ordinaire
2. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 29 février 2020
3. Rapport moral de la présidente - vote
4. Rapports d'activités – vote
5. Rapport financier – vote
6. Saison 2021 : calendrier, proposition de tarifs, cartographie, règlement sportif
7. Adoption du règlement intérieur et financier
8. Projets des commissions
9. Budget prévisionnel – vote
10. Election des vérificateurs aux comptes
11. Election des représentants à l'assemblée générale fédérale
12. Validation des candidatures au comité directeur de la ligue
13. Election des membres au comité directeur de la ligue
14. Election du président de la LGECO
15. Clôture assemblée générale ordinaire

1. Ouverture assemblée générale ordinaire

Préalable : la convocation à l'AG a été transmise en date du samedi 7 février 2021 et l'ensemble des documents étaient consultables soit sur NUAG soit sur le site de LGECO. Ces documents ont été présentés en document partagé lors de la visioconférence.

Noëlle HERGEL, présidente de la ligue LGECO, remercie les nombreuses personnes présentes en visioconférence et regrette que cette AG n'ait pas eu lieu en présentiel.

Calcul du quorum :

1/3 des représentants soit **11** représentants et 1/2 des voix soit **57** voix

Vérification du quorum :

La vérification du quorum est faite à partir de la liste des représentants et des voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre 2020 (voir annexe jointe). Les représentants sont identifiés par leur adresse mail.

29 représentants présents sur **32** représentants possibles ce qui représente **108** voix sur **113** voix possibles.

Le quorum étant atteint, Noëlle HERGEL précise que la délibération peut démarrer.

2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 20 février 2020.

Modification demandée avant l'AG

Jean-Luc PIERSON du COBF a transmis une remarque par message en date du 25 janvier 2021 :

« Oubli : Je suis intervenu tout à la fin de la réunion pour signaler que l'ODJ ne respectait pas les statuts. Ceux-ci prévoient à l'article 5.2.6 que l'AG fixe le taux des droits sur les compétitions régionales sur proposition du comité directeur.
Sauf erreur, suite à cette intervention, l'AG a décidé de maintenir les taux de 2020 pour 2021. »

Effectivement il s'agit d'un oubli du secrétaire général et l'assemblée générale est d'accord pour intégrer cette remarque dans le compte-rendu.

Résultat du vote NUAG numéro 2 :

Sur un total de 28 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 106 voix)

25 votants (pour un total de 99 voix) se sont exprimés comme suit :

99 voix pour

0 voix contre

2 votants (pour un total de 6 voix) ont exprimé leur abstention

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne se s'est pas exprimé.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 20 février 2020 est adopté.

3. Rapport moral de la présidente

Présidence : Le moral n'y était pas vraiment l'an dernier, et cette année encore moins. La crise sanitaire a porté un coup particulièrement dur à tous les sports et également à la course d'orientation. Des compétitions, des entraînements réduits voire interdits en période de confinement, La forêt fragilisée en raison de l'infestation des scolytes et de la sécheresse - surtout sur le territoire alsacien. J'ai beau essayer, j'ai du mal à voir le verre à moitié plein cette année.

GREF: Le fonctionnement du GREF qui était déjà fragile a été quasi inexistant en 2020. Un seul stage a pu se dérouler avant le confinement. Cela nous a amené à prendre la décision de stopper net lors de la première période de confinement. Les conditions sanitaires imposées dans le cadre des mesures gouvernementales n'ont pas permis d'envisager une reprise. Il n'en reste pas moins qu'à mon sens le GREF doit rester une des raisons essentielle de fonctionnement de la Ligue.

Trésorerie : Une légère reprise sur fonds qui n'est pas vraiment significative. A noter que le Comité directeur a décidé de prendre en charge l'intégralité des dépenses engagées au titre du GREF fin 2019 et début 2020 et de reverser intégralement la contribution des stagiaires pour la saison 2019/2020.

Avenir: Comme je m'y étais engagée, 2020 sera ma dernière année. Je clos cette olympiade qui a vu naître la Ligue Grand Est. Je laisse la place à une nouvelle équipe à laquelle je souhaite de réussir et de permettre à la course d'orientation du grand est de trouver un souffle nouveau. Je vous remercie de votre attention.

Résultat du vote NUAG vote numéro 3 :

Sur un total de 28 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 104 voix)

22 votants (pour un total de 83 voix) se sont exprimés comme suit :

- 83 voix pour

- 0 voix contre

1 votant (pour un total de 4 voix) a exprimé son abstention ;

5 votants (pour un total de 17 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

Le rapport moral est adopté.

4.1 Rapport administratif

Yves BOEHM, secrétaire général, présente le rapport d'activités de l'année 2020.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 29 février 2020 à TOMBLAINE. La rédaction du Procès-verbal de l'assemblée générale a été faite par Yves BOEHM.

Le comité directeur s'est réuni neuf fois :

- 10 janvier à DOMBASLE
- 29 janvier en visioconférence
- 13 mars en visioconférence
- 15 mai à DOMBASLE et en visioconférence
- 26 juin à DOMBASLE et en visioconférence
- 11 septembre à DOMBASLE et en visioconférence
- 10 octobre à DOMBASLE et en visioconférence
- 19 novembre en visioconférence
- 12 décembre en visioconférence

La réunion des présidents des clubs et des comités départementaux a eu lieu le 10 octobre à DOMBASLE 11 personnes en présentiel et 10 personnes en visioconférence. La rédaction du compte-rendu de la réunion a été faite par Bernard LEMERCIER.

Les comptes-rendus des assemblées générales, les statuts sont consultables sur le site de la ligue GRAND EST. Les comptes-rendus des réunions du comité directeur LGECO sont diffusés par mail aux présidents des comités départementaux et aux présidents des clubs.

La rédaction des comptes-rendus des comités directeur été faite par Yves BOEHM (4 comptes-rendus) et par Bernard LEMERCIER (5 comptes-rendus). Bernard LEMERCIER a assuré la gestion au quotidien du secrétariat.

4.2 Présentation des indicateurs licences

Yves BOEHM présente le bilan de l'évolution des licences de 2017 à 2020. Plusieurs points sont à noter :

- Une diminution significative du nombre de licences 1044 en 2017 – 1011 en 2018 951 en 2019 – 870 en 2020.
- La diminution de 2019 à 2020 est de 81 licences soit 9%. Cette diminution du nombre de licences chez les jeunes de 18 ans et moins est de 49 licences soit 14%.
- La diminution de 2019 à 2020 est principalement liée à la COVID. Beaucoup de licenciés n'ont pas repris leur licence en raison du manque de compétitions sur le premier semestre.

4.3 Bilan commission cartographie

Bernard LEMERCIER présente le rapport de la commission cartographie.

En 2020 la commission CARTO a examiné 42 cartes. 35 cartes ont fait l'objet d'une subvention. 7 cartes n'étaient pas déclarées dans les projets 2020 et n'ont pas été subventionnées. 2 cartes du CD67 n'ont pas été transmis à la ligue. 2 cartes du COM n'ont pas été transmis à la BNF.

Sylvie MARCHESIN précise qu'en cas de non-déclaration la FFCO peut infliger au club concerné une amende. C'est le seul moyen de faire respecter le règlement.

Daniel ROLLET demande s'il existe une cartotheque de la ligue. Bernard LEMERCIER répond que les cartes de la ligue sont intégrées et consultables sur la cartotheque de la FFCO. Il est également possible de consulter les fichiers Excel 2019 et 2020 sur le site de la ligue.

4.4 Bilan commission formation

Bernard LEMERCIER présente le rapport de la commission formation 2020.

Traceur Régional – formateur : Bernard Lemerancier – dates : 18-19/01/2020 et 25-26/01/2020

Traceur Régional – formateur : Christophe Bernauer – dates : 1-2/02/2020 et 8-9/02/2020

Délégué-Arbitre Régional – état néant (pas de candidat)

Contrôleur des Circuits régional – formateur : Bernard Lemerancier – date : 08-09/02/2020

Animateur – formateur : Christophe Goutaudier – 80 heures tout au long de l'année scolaire – STAPS Nancy

Animateur – en VAE (validation par acquis d'expérience) = Frédéric TINANT – Ski Club Barr (6709GE)

Gestion Électronique des Compétitions – logiciel MÉOS – Formateur : Titouan Savart (HVO) le 22 novembre 2020

Séminaire Experts Grand Est – Samedi 29 février 2020

Séminaire FFCO : CCN et TN – CO à VTT – dimanche 18 octobre 2021

Pour les formations qui ont lieu en Champagne la ligue n'a pas de retour d'informations. Virginie BLUM précise que 2 jeunes ont été formés (1 jeune en délégué arbitre – 1 jeune en traceur). En attente de validation des diplômes.

Jean-Pierre GEROMEY fait remarquer que le club de Terres d'O n'a pas été invité à la formation GEC sur MÉOS. Cette formation a eu l'aval de la ligue, mais était organisée par Titouan SAVART du club HVO.

Philippe POGU précise qu'un séminaire VTT a eu lieu à FONTAINEBLEAU (3 participants de la LGECO) et qu'il ne figure pas sur la liste. Bernard LEMERCIER le rajoute.

4.5 Bilan commission arbitrage

Sylvie MARCHESIN précise que la nomination des experts s'est bien passée et rappelle que les clubs n'ayant pas d'organisations doivent également mandater des experts pour leur permettre de rester actifs.

4.6 Bilan commission pratiques sportives

Georges MAHLER a présenté le bilan de la commission pratiques sportives :

- Par rapport au calendrier 2020, il y a eu peu de compétitions.
- Le règlement des compétitions de la ligue a fait l'objet de petites adaptations par rapport à celui de la FFCO. Ce règlement a été validé par le comité directeur.

4.7 Bilan GREF saison 2019/2020

Yves BOEHM a présenté le bilan du GREF 2019/2020 :

- Trois stages ont été annulés – un en raison de manque de bénévoles – deux en raison des restrictions sanitaires liées à la COVID
- Deux regroupements RDE et le stage à FONTAINEBLEAU ont eu lieu.

4.8 Vote des rapports activités

Résultat du vote NUAG numéro 4 :

Sur un total de 29 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 108 voix) ;

24 votants (pour un total de 94 voix) se sont exprimés comme suit :

- 83 voix pour

- 11 voix contre

4 votants (pour un total de 13 voix) ont exprimé leur abstention ;

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne se s'est pas exprimé

Le rapport d'activité est adopté.

4. Rapport financier

5.1 Présentation du compte de résultats

Noëlle HERGEL présente le compte de résultats.

Le résultat effectif est pratiquement à l'équilibre (déficit de 39 euros). La ligue a pris en charge 100 % du coût du GREF et a remboursé aux parents 2800 euros.

Aides aux clubs : subvention cartographie 2 634,40 euros – subvention aux écoles de CO 3000 euros

Subventions reçues : Région 6000 euros – ANS 4000 euros.

Lena KORCHAK demande pourquoi les dons de 4010,90 euros dans la colonne produits ne se retrouve pas à valeur identique dans la colonne charges. Noëlle HERGEL répond que dans la colonne charges les dons sont mélangés avec les autres services extérieurs. La différence est faite en comptabilité analytique mais pas sur le compte de résultats.

Elise REICH précise que dans le nouveau plan comptable des associations du 1^{er} janvier 2020 les dons et les prestations sont à différencier.

Noëlle HERGEL répond que l'équipe suivante pourra procéder différemment.

5.2 Rapport des vérificateurs aux comptes

Mauricette JOLY et Evelyne THIEBAUT présentent le rapport des vérificateurs aux comptes de la ligue GRAND EST de course d'orientation (exercice 2020). Cette vérification s'est faite en visioconférence. Le rapport est annexé au compte-rendu.

5.3 Vote du rapport financier

Résultat du vote NUAG numéro 5 :

Sur un total de 29 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 108 voix)

24 votants (pour un total de 92 voix) se sont exprimés comme suit :

- 90 voix pour

- 2 voix contre

4 votants (pour un total de 15 voix) ont exprimé leur abstention

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne se s'est pas exprimé

5. Saison 2021

Le calendrier 2021 a été validé lors de la réunion des présidents. Le règlement des compétitions et le règlement cartographique sont consultables sur le site de la ligue.

6. Adoption du règlement intérieur et financier

Georges MAHLER précise que jusqu'à présent il n'y avait pas de règlement intérieur et financier. La FFCO a demandé à plusieurs reprises à la ligue d'élaborer un règlement.

Georges MAHLER a rédigé le document à partir du document de la FFCO. Ce document précise le rôle des commissions et le tarif 2021 des compétitions.

Résultat du vote NUAG numéro 6 :

Sur un total de 29 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 108 voix)

26 votants (pour un total de 101 voix) se sont exprimés comme suit :

- 100 voix pour

- 1 voix contre

2 votants (pour un total de 6 voix) ont exprimé leur abstention ;

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne se s'est pas exprimé.

Le règlement intérieur et financier est adopté.

7. Projet des commissions

7.1 Cartographie

Bernard LEMERCIER présente le plan cartographique pour 2021. 74 projets y figurent pour un montant de subvention prévisionnel de 8400 euros.

Par rapport aux projets qui seront réalisés réellement la subvention devrait se situer entre 3000 et 4000 euros.

7.2 Formation

Bernard LEMERCIER précise que le programme de formation 2021 a été établi, mais deux formations prévues en début d'année ont été annulées à cause de la COVID. Le stage d'animateur aura lieu lors du stage du THOLY du 23 au 28 août 2021. La réservation a été faite et un acompte de 800 euros a été payé.

7.3 GREF 2020/2021

A prendre en compte par la nouvelle équipe.

8. Budget prévisionnel 2021

Noëlle HERGEL présente le budget prévisionnel 2021 et précise qu'il a été difficile de l'établir en du manque de visibilité lié à la crise sanitaire. Néanmoins il servira de base à la nouvelle équipe qui pourra l'amender en fonction de son projet.

Les points suivants sont à noter :

- Pas de coûts d'affiliation de la ligue à la FFCO (remise de 100%)
- Diminution des charges locatives en 2021 (1600 euros)
- Aides au clubs : 3000 euros pour la cartographie et 3000 euros pour les écoles de CO.
- Budget GREF estimé à 6000 euros (stages possibles à partir de juin/juillet 2021)
- Subventions Région 6000 euros – ANS 6000 euros

Résultat du vote NUAG numéro 7 :

Sur un total de 29 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 108 voix)

25 votants (pour un total de 98 voix) se sont exprimés comme suit :

- 93 voix pour

- 5 voix contre

3 votants (pour un total de 9 voix) ont exprimé leur abstention ;

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne s'est pas exprimé

Le budget prévisionnel est adopté.

9. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale

Evelyne THIEBAUT du SCAPA (siège 1) – Victoire LEMERCIER du SOL (siège 2) et Nathalie SAINT-SIMON de O'ZONE (siège 3) sont candidates.

Résultat du vote NUAG numéro 8 :

28 votants (pour un total de 107 voix) se sont exprimés comme suit :

- 93 voix pour « siège 1 »

- 62 voix pour « siège 2 »

- 55 voix pour « siège 3 »

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne se s'est pas exprimé

Evelyne THIEBAUT du SCAPA (siège 1) – Victoire LEMERCIER du SOL (siège 2) sont élus vérificateurs aux comptes

10. Election des représentants à l'assemblée générale fédérale le samedi 21 mars 2021 en visioconférence

Trois postes sont attribués à la LGECO.

Evelyne THIEBAUT, Virginie BLUM et Lucas CHAPELOT sont candidats en tant que titulaires. Victoire LEMERCIER est candidate en tant que suppléante.

En raison d'un problème technique sur NUAG le vote a été fait à main levée. Pour 108 abstention 0 contre 0.

Evelyne THIEBAUT, Virginie BLUM et Lucas CHAPELOT sont élus en tant que titulaires. Victoire LEMERCIER est élue en tant que suppléante.

11. Validation des candidatures au comité directeur de la ligue

La liste définitive des candidats a été déposée en retard par rapport au délai précisé dans les statuts (deux semaines au plus tard avant l'AG). En conséquence l'assemblée générale doit valider les candidatures.

Noëlle HERGEL demande s'il y a une candidature supplémentaire par rapport à la liste des candidats. Personne ne se présente.

Les candidats se sont présentés à tour de rôle.

Nom	Prénom	Club
BLUM	Virginie	ASO
GREVET	Claudie	COBF
JOLY	Mauricette	COM
MARCHESIN	Sylvie	SCAPA
BOEHM	Yves	COBF
CHAPELOT	Lucas	SOL
FREY	Vincent	COM
GEROMEY	Jean-Pierre	TRD'O
GUENIN	Olivier	ASO
LEGALLAIS	Jean-Luc	COC
MAYER	Vincent	LOS
POGU	Philippe	SCAPA
WACK	Xavier	COC

Résultat du vote NUAG :

Sur un total de 29 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 108 voix)

20 votants (pour un total de 77 voix) se sont exprimés comme suit :

- 77 voix pour
- 0 voix contre

1 votant (pour un total de 4 voix) ont exprimé leur abstention ;

8 votants (pour un total de 27 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La liste des candidats est validée

12. Election des membres au comité directeur de la ligue

Résultat du vote NUAG :

Sur un total de 28 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 104 voix)

27 votants (pour un total de 103 voix) se sont exprimés comme suit :

1 votant (pour un total de 1 voix) était présent lors du vote, mais ne s'est pas exprimé.

Pour être élu au premier tour, le candidat doit recueillir la majorité absolue des voix exprimées soit 53 voix.

Nom	Prénom	Club	Nb Voix	
BLUM	Virginie	ASO	103	Elue
GREVET	Claudie	COBF	96	Elue
JOLY	Mauricette	COM	97	Elue
MARCHESIN	Sylvie	SCAPA	96	Elue
BOEHM	Yves	COBF	97	Elu
CHAPELOT	Lucas	SOL	98	Elu
FREY	Vincent	COM	94	Elu
GEROMEY	Jean-Pierre	TRD'O	50	Non élu
GUENIN	Olivier	ASO	96	Elu
LEGALLAIS	Jean-Luc	COC	84	Elu
MAYER	Vincent	LOS	103	Elu
POGU	Philippe	SCAPA	93	Elu
WACK	Xavier	COC	84	Elu

Jean-Pierre GEROMEY n'ayant pas obtenu la majorité des voix exprimés (53 voix), la présidente fait procéder à un deuxième tour. Le candidat doit obtenir la majorité relative en obtenant toutefois au moins le tiers des voix exprimées.

Résultat du vote NUAG :

Sur un total de 28 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 103 voix)

26 votants (pour un total de 97 voix) se sont exprimés comme suit :

- 50 voix pour

- 47 voix pour « contre »

1 votant (pour un total de 5 voix) a exprimé son abstention

1 votants (pour un total de 1 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La majorité relative est de 35 voix. Jean-Pierre GEROMEY est élu au deuxième tour.

13. Election du président de la ligue

Le comité directeur s'est concerté pour désigner le candidat à la présidence. Sylvie MARCHESIN annonce à l'assemblée générale qu'il s'agit de Philippe POGU.

Résultat du vote NUAG :

Sur un total de 28 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 103 voix)

23 votants (pour un total de 92 voix) se sont exprimés comme suit :

- 88 voix pour

- 4 voix contre

1 votant (pour un total de 3 voix) a exprimé son abstention

4 votants (pour un total de 8 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

Philippe POGU est élu président de la ligue Grand Est de course d'orientation.

Philippe POGU remercie les représentants des CD et des clubs qui lui ont accordé leur confiance. Il précise que la première démarche qui a été engagée est la prise en compte des attentes des clubs et des CD pour permettre à la nouvelle équipe de construire un projet ligue.

Dès à présent il lance un appel aux comités départementaux CD et aux clubs pour que des licenciés bénévoles intègre les commissions.

14. Clôture assemblée générale

Noëlle HERGEL remercie les membres présents, clôture l'assemblée générale ordinaire et souhaite « bon vent » à la nouvelle équipe sous la présidence de Philippe POGU.

Noëlle HERGEL
Présidente



Yves BOEHM
Secrétaire général

